



Commune de BALAGNY SUR THERAIN
Département de l'Oise
Arrondissement de Senlis
Canton de Montataire

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2022

Appel nominal des membres :

Présents : MARECHAL Philippe, LUGEZ Carine, ALMIENTO-MARTIN Christelle, ARHUR Sylviane, GERARD Elodie, HERGLE Gilles, DUPAS Fabien, GUILLOU Marie-Odile, MORELLE-VANDERHAEGEN Isabelle, MONVOISIN Patrice.

Pouvoirs : ETHEVE Jean-Victor à DUPAS Fabien, MARMIN Philippe à ALMIENTO-MARTIN Christelle

Absents excusés : SALIGNY Emilien, MOLLET William, ANDRIES Christophe, VERHOESTRAËTE Jean-Pierre, BAPTISTE Christophe, LEPOIVRE Virginie, STIZ Catherine.

Le quorum est atteint, il est 19h20 la séance est ouverte.

Secrétaire de séance : LUGEZ Carine

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du précédent procès-verbal,
2. Tarifs des sorties pour les vacances de Pâques et le mois de juillet (ALSH).

Monsieur le Maire propose d'élire un ou (une) secrétaire de séance. Madame LUGEZ Carine se présente.

Accord à l'unanimité.

1) Approbation du précédent procès-verbal :

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 03 mars 2022 a été approuvé à la majorité des membres présents à cette séance.

2) Tarifs des sorties pour les vacances de Pâques et le mois de juillet (ALSH) :

Le centre de loisirs est ouvert pendant les vacances de printemps du 11 avril au 22 avril 2022.

Deux sorties sont prévues au programme d'activités :

- Le 15 avril 2022 sortie au Zoo d'Amiens au prix de 4.50€ / enfant

Madame GUILLOU indique que les parents ont déjà reçu un courrier avec le montant de la sortie pour le Zoo d'Amiens au prix de 4.40€.

Réponse : Un courrier rectificatif va être envoyé aux parents pour rectifier le prix à 4.50€ ainsi qu'un rectificatif sur la date limite d'inscription au 7 avril 2022 au lieu du 1^{er} avril 2022.

- Le 22 avril 2022 sortie à Bagatelle au prix de 10.50€ / enfant de 3 à 5 ans et de 14.90€ / enfant de 6 à 12 ans

A ce tarif s'ajoute le prix d'une journée de centre.

Le devis pour la sortie au Zoo d'Amiens s'élève à un total de 180€ : 16 maternelles à 4.50€ et 24 élémentaires à 4.50€.

Le devis pour la sortie Bagatelle s'élève à un total de 525.60€ : 16 maternelles à 10.50€ et 24 élémentaires à 14.90€.

Le prix du transport est pris en charge par la communauté de communes Thelloise.

Accord à l'unanimité

En juillet, le centre de loisirs propose un séjour en camping à la base de St Leu d'Esserent du lundi 18 juillet 2022 au vendredi 22 juillet 2022.

Le devis pour 24 enfants de 6 à 12 ans avec 2 accompagnateurs s'élève à 1 280€.

Ce devis comprend 2 forfaits mono activités à 640€ pour permettre 2 activités par enfant sur les 5 jours réparties sur 8 séances.

Le prix du transport est pris en charge par la communauté de communes Thelloise.

Madame GUILLOU demande s'il y a bien que 2 activités par enfant sur les 5 jours.

Réponse : il y a 8 séances de prévues par petits groupes, une réunion fin juin entre la directrice du centre et la base de loisirs de St Leu d'Esserent est organisée afin d'avoir plus d'informations et de pouvoir être sûr du nombre d'activités/enfant et de savoir à quel moment le choix des activités doit être fait par les enfants.

Monsieur le Maire précise que du matériel d'activités du centre de loisirs sera également apporté sur place afin de permettre d'autres activités en plus.

- Madame GUILLOU conseille de s'y prendre à l'avance pour choisir l'emplacement des tentes pour pouvoir avoir de l'ombre.

Accord à l'unanimité.

Séance levée à 19h32
Fait à Balagny sur Thérain le 8 avril 2022.

Carine LUCÉ
Secrétaire de séance

The image shows the official seal of the Municipality of Balagny-sur-Thérain, which is circular and contains the text 'BALAGNY-SUR-THERAIN' and 'Mairie de Balagny-sur-Thérain'. Overlaid on the seal is a handwritten signature in black ink.